

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9955 Société : *Amadeus Tmc*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KHALOUFI Soufiane

Date de naissance :

08/04/1972 107469

Adresse :

C.R. Bouskoura, Villa 626

Tél. : 0662 791658 Total des frais engagés : 1592,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. Naila DRAOUI
Dermatologue - Vénérologue
22, Bd El Qods Rés. Jetcenter Etg 1
Ain Chock - Casablanca
Tél: 0522 21 60 00 / 0522 21 21 08*

Date de consultation : 07/02/2022

Nom et prénom du malade : *KHALOUFI Imad* Age: 20 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casablanca*

Le : 11/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Imad Khaloufi



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/02/2022		5	200,00	Dr. Naila DRAOU Vénérologue Dermatologue 22, Bd N Dods Bés. Jetcenter Etg 1 22, Bd N Dods Bés. Jetcenter Etg 1 Ain Chock Casablanca Tél: 0522 21 60 00 / 0522 21 21 00 Dr. Naila DRAOU 22, Bd El Guedid Etg 1 Ain Chock Casablanca Tél: 0522 21 60 00 / 0522 21 21 00
11/02/2022		5	100,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZEMMAMA km 16 Route Secondaire 109, Douar Sokra Bouskoura-Casa Tél: 0522 32 03 01 NPA: 992069327 -ICE: 00194363000688	22/02/2022	322,70
	02/02/2022	
	10/02/2022	

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Analyses Médicales Imme. Safrî Maher, App N° 3 Bouskoura Tél: 0522 01 22 87 / 0662 78 71 87 ICE: 00213331300022	10/02/2022	13980	1000,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

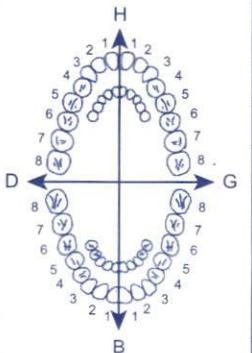
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS
DEBUT D'EXECUTION				DEBUT D'EXECUTION
FIN D'EXECUTION				FIN D'EXECUTION
COEFFICIENT DES TRAVAUX				COEFFICIENT DES TRAVAUX
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE
H	25533412	21433552		
D	00000000	00000000		
B	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Maladies de la peau • Cheveux • Ongles • Chirurgie Dermatologique • Mésothérapie • Microneedling
Laser épilatoire • Laser CO2 • Toxine Botulique • Comblements • Peeling • Rajeunissement non invasif

07/02/2022

ICE : 001678412000015
INPE : 131072894

Mr KHALLOUKI Imad

NOTE D'HONORAIRE

Actes	Montant
consultation	200,00
Total :	200,00

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de :

DEUX CENTS DIRHAMS

Dr. Naïla DRAOU
Dermatologue et Cosmétologue
22 Bd El Qods Rés. JET CENTER Etg 1
Ain Chock, Casablanca
Tél: 0522 21 60 00 / 0522 21 21 08

Maladies de la peau • Cheveux • Ongles • Chirurgie Dermatologique • Mésothérapie • Microneedling
Laser épilatoire • Laser CO2 • Toxine Botulique • Comblements • Peeling • Rajeunissement non invasif

07/04/2022

N°14HAlouki Imed

ADM - ACAT

Wan (HOL) Rx | Lipis Bla |

Ch. lâlal.

Félinie / j. S.

Laboratoire Bouskoura
d'Analyses Médicales
mm Safri Maher, App N° 3 Bouskoura
Tel: 0522 01 22 01 / 0662 78 71 87
ICE: 002133313000022

Dr. Naïla DRAOU
Dermatologue - Vénérologue
22, Bd El Qods Rés. Jetcenter Etg 1
Ain Chock Casablanca
Tél: 0522 21 60 00 / 0522 21 21 08

07/04/2022



LABORATOIRE BOUSKOURA D'ANALYSES MEDICALES

FACTURE N° : 220200160

BOUSKOURA le 10-02-2022

Mr KHALLOUKI Imad

INPE :



093062826

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement	E25	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0108	Cholestérol H D L	B50	B
0109	Cholestérol L D L	B50	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0154	Ferritine	B250	B
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 990

TOTAL DOSSIER : 1000.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille dirhams s.

*Laboratoire Bouskoura
d'Analyses Médicales
Imm. Safri Maher, App N° 3 Bouskoura
Tel: 0522 01 22 01 / 0562 78 71 81
ICE: 002133313000022*



مختبر بوسكورة للتحاليل الطبية

Laboratoire BOUSKOURA d'Analyses Médicales

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie
Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr Zeineb Laalej
Médecin Biologiste

Date du prélèvement : 10-02-2022 à 08:39
Code patient : 21080895
Né(e) le : 16-03-2001 (20 ans)

Mr KHALLOUKI Imad
Dossier N° : **22020431**
Prescripteur : Dr DRAOU NAILA



BIOCHIMIE SANGUINE

Transaminases GPT (ALAT) (Méthode Enzymatique – Cinétique)	11	UI/L	(0-35)
Transaminases GOT (ASAT) (Méthode Enzymatique – Cinétique)	13	UI/L	(0-40)
Cholestérol total (Dosage Colorimétrique – Enzymatique)	1.52 3.92	g/l mmol/L	(<2.00) (<5.15)
Triglycérides (Méthode Enzymatique – Colorimétrique)	0.58 0.66	g/L mmol/L	(<1.50) (<1.71)
HDL-Cholestérol (Dosage Colorimétrique)	0.57 1.47	g/L mmol/L	(0.40-0.80) (1.03-2.07)
LDL-Cholestérol (Méthode directe selective)	0.81 2.09	g/L mmol/L	(<1.60) (<4.12)
RCT/HDL	2.67		(0.00-4.50)
Ferritine (ELFA AIA-360)	277.00	ng/ml	(27.00-375.00)
25OH-Vitamine D total (D2+D3): (Technique: ELFA Biomérieux)	22.6 57	ng/ml nmol/L	(30.0-100.0) (75-250)

Interprétation

- Valeurs souhaitables : 30 – 100 ng/ml (75–250nmol/L)
- Insuffisance..... : 10 – 29 ng/ml (25–75 nmol/L)
- Carence.....: < à 10 ng/ml (<25 nmol/L)
- Toxicité.....: > à 100 ng/ml (>250nmol/L)

Validé par : Dr. LAALEJ Zeineb
Laboratoire Bouskoura
d'Analyses Médicales
Imm Saffi Maher, App N° 3 Bouskoura
Tel: 0522 01 22 01 / 06 62 78 71 87
ICP: 00213313000022